



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/4080

S/4149

19 janvier 1959

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

LETTRE ADRESSEE LE 16 JANVIER 1959 AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE L'UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES

New-York, le 16 janvier 1959

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une note du Ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique, remise le 10 janvier 1959 à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en URSS, concernant la reprise des travaux de la Conférence d'experts de Genève pour étudier les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à la prévention d'une attaque par surprise et pour préparer un rapport sur ce problème aux gouvernements.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire publier et distribuer cette note comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Le représentant permanent de l'URSS  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Signé : A. SOBOLEV

Le Ministère des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques présente ses compliments à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique et a l'honneur, d'ordre du Gouvernement soviétique, de déclarer ce qui suit :

Comme on le sait, une conférence d'experts à laquelle participaient, du côté des pays signataires du Traité de Varsovie, les délégations de l'Albanie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie et, du côté des pays membres de l'alliance de l'Atlantique nord, les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la France, du Canada et de l'Italie, s'est tenue à Genève du 10 novembre au 18 décembre 1958 en vue d'élaborer des recommandations à l'intention des gouvernements au sujet des mesures qu'il est matériellement possible de mettre en oeuvre dès maintenant pour prévenir une attaque par surprise.

Le 18 décembre 1958, sur l'initiative des Puissances occidentales, cette conférence a interrompu ses travaux à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an.

Le Gouvernement de l'URSS avait jugé nécessaire de ne pas interrompre les travaux de la Conférence et de continuer à rechercher une solution mutuellement acceptable à la question considérée. Cependant, il a été obligé de tenir compte du fait que les experts occidentaux n'étaient pas prêts à poursuivre les négociations et refusaient d'accepter la date proposée pour la reprise de la Conférence, savoir le 5 janvier 1959. Les participants à la Conférence, on le sait, étaient convenus que l'interruption des travaux serait aussi brève que possible et que l'examen du problème de la prévention d'une attaque par surprise reprendrait au plus tôt.

Vu l'urgence de ce problème, dont l'importance, loin de décroître, augmente chaque jour davantage, le Gouvernement soviétique estime nécessaire que la Conférence reprenne ses travaux le plus tôt possible. Pour sa part, le Gouvernement soviétique propose que la Conférence se réunisse le 15 janvier 1959.

Quant à la position de l'Union soviétique sur le fond du problème, elle est exposée dans la déclaration du Gouvernement de l'URSS concernant les mesures propres à prévenir une attaque par surprise, que la délégation soviétique a présentée à la Conférence le 28 novembre 1958, ainsi que dans d'autres documents pertinents indiqués dans le rapport intérimaire que la Conférence a adressé aux gouvernements des Etats participants.

Le Gouvernement soviétique espère que le Gouvernement des Etats-Unis examinera attentivement le contenu de la présente note et acceptera la date proposée pour la reprise des travaux de la Conférence.

Des notes analogues sont adressées aux Gouvernements du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et du Canada.

Moscou, le 10 janvier 1959

-----